Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Cuisine, veuillez visiter :
bp-cuisine.fr/annales-sujets-et-corriges

Exercice I : (5 points)

1) ***a)*** 582,12 €
b) 77,88 € — ***3 points***

2) $\frac{77,88}{660} \times 100 = 11,8$; Le pourcentage unique est de 11,8 %. — ***2 points***

Exercice II : (7 points)

1) — ***4 points***

Ingrédients	Quantités	Prix Unitaire	Coût (€)
Mascarpone	1,25 kg		10,60
Sucre	375 g		0,5325
Boudoirs	100		4,30
Œufs	15	*Accepter toute réponse logique*	2,625
Cacao	75 g		0,795
Café	100 g		0,544
Coût Total			19,40

2) a) $\frac{27}{60} \times 35 = 15,75$; Le coût de la main d'œuvre est de 15,75 €. — ***0,5 point***
b) 19,40 + 15,75 = 35,15 ; Le coût de production est 35,15 €. — ***0,5 point***

3) a) $PVHT = \frac{35,15}{80} \times 100 = 43,94$; Le Prix de vente hors taxe est 43,94 €. — ***1 point***
b) PU = 43,94 /20 = 2 ,20 ; Le prix unitaire est de 2 ,20 €. — ***1 point***

Groupement interacadémique II	Session 2005		Facultatif : code	
Examen et spécialité: Brevet Professionnel Cuisinier				
Intitulé de l'épreuve: U41 Mathématiques				
Type: **CORRIGÉ**	Facultatif : date et heure	Durée: 2 h	Coefficient: 3	N° de page / total: 1/2

Exercice III : (8 points)

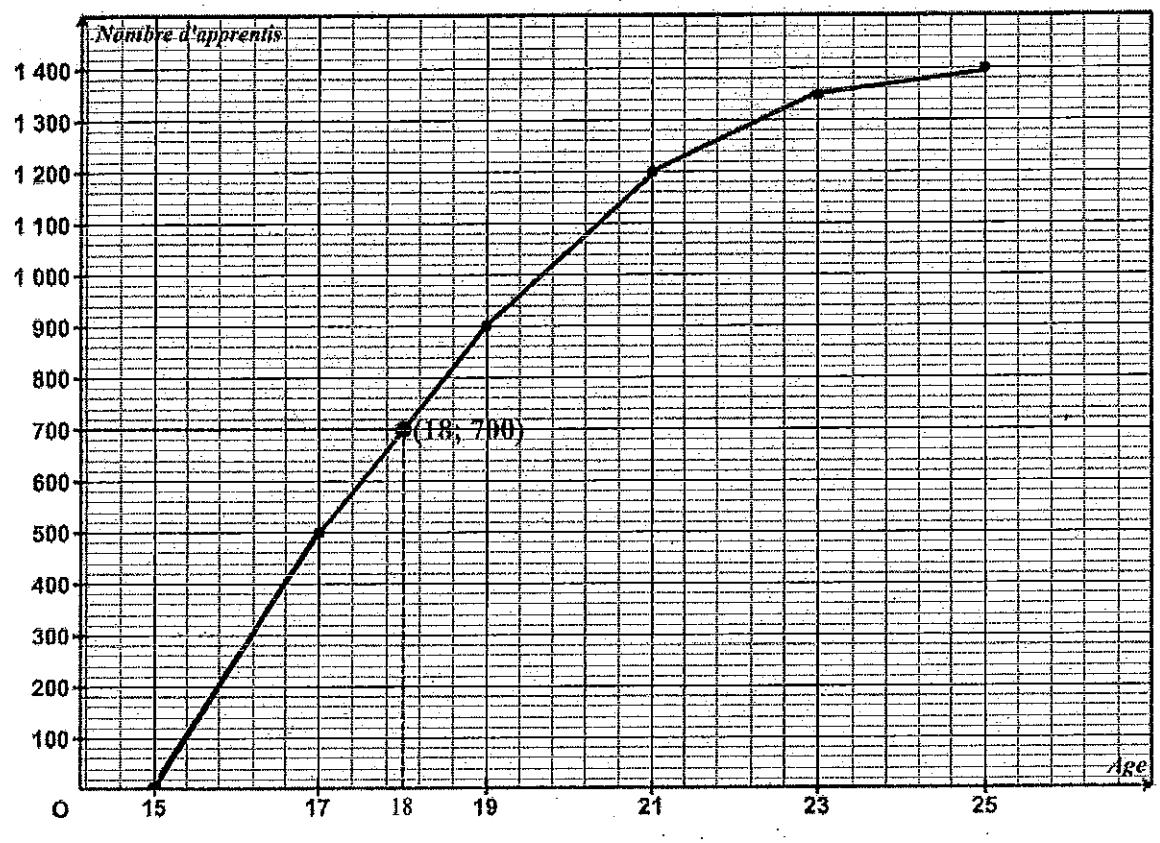
1) Tableau *4 points*

Age	Effectifs cumulés croissants	Nombre d'apprentis n_i	Centre de classe x_i	Produits $n_i x_i$	Fréquences en % à 10^{-1}	Effectifs cumulés décroissants
[15 ; 17[	500	500	16	8 000	35,7	1 400
[17 ; 19[	900	400	18	7 200	28,6	900
[19 ; 21[	1 200	300	20	6 000	21,4	500
[21 ; 23[	1 350	150	22	3 300	10,7	200
[23 ; 25[	1 400	50	24	1 200	3,6	50
		1 400		25 700	100	

2) Age moyen : $\frac{25700}{1400} \approx 18$; L'âge moyen est de 18 ans. *1 point*

3) 500 apprentis ont au moins 19 ans. *1 point*

4) *1 point*



L'âge médian est de 18 ans.

5) Il y a autant d'apprentis âgés de plus de 18 ans que d'apprentis âgés de moins de 18 ans . *1 point*

Groupement interacadémique II	Session 2005	Facultatif : code		
Examen et spécialité Brevet Professionnel Cuisinier				
Intitulé de l'épreuve U41 Mathématiques				
Type CORRIGÉ	Facultatif : date et heure	Durée 2 h	Coefficient 3	N° de page / total 2/2

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.